



Du 15 au 16
juin 2013

Appelez vers vos 10 destinations préférées à **85FTTC/min***

* Toutes destinations : GHANA, BÉNIN, BURKINA FASO, MALI, NIGER, NIGÉRIA, CÔTE D'IVOIRE, LIBAN, MAROC, AFRIQUE DU SUD.

Offre réservée aux clients illico et fixe prépayé

Infos : 112

RDV la semaine prochaine
pour d'autres surprises !

N°612

du 14
JUN
2013



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.5

ELIMINATOIRES
COUPE DU MONDE 2014

Didier Six: "Faire avec les joueurs disponibles"

* Les Eperviers ont finalement
rejoint Tripoli

P.3 Loi portant statut de l'opposition

Les partis sans députés à la prochaine Assemblée nationale exclus

P.4

Pour l'amélioration de la
circulation routière à Lomé

Lancement à Togblékopé de la réhabilitation de cinq (05) voies



Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration Territoriale

P.7

Médias et Forces de Sécurité

Une formation pour une parfaite collaboration des deux composantes

P.3

Création d'une régie commune Impôts-Douanes

Le démarrage de l'OTR repoussé à octobre 2013

P.5

Sur la période 2000-2011 dans l'UEMOA, d'après
la Banque centrale

Les transferts de fonds de migrants en progression de 9% du PIB togolais, 3è destinataire de transferts électroniques

moovinternational
Profitez du meilleur
tarif vers l'étranger !
no limit

*Vers l'Europe, l'Amérique,
l'Asie et les filiales Moov
(Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon,
RCA, Niger, Nigéria)

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

etisalat



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU: Comment Internet peut vous aider à gagner du temps



Depuis 15 ans, notre rêve est resté le même: vous aider à vivre en votre temps. Aujourd'hui les temps ont changé et nous vous offrons le meilleur outil pour maîtriser le rythme du temps.

Parce que le monde est devenu tellement vaste et immense, parce que les événements vont à un rythme infernal, on n'a pas le temps de "prendre son temps" pour s'informer et réagir dans un délai raisonnable. Car il ne s'agit plus de réagir, mais de réagir à tant.

Le TEMPS, voilà un paramètre incontournable pour réussir au 21ème siècle. Aujourd'hui **pour réussir, il faut gagner du temps**. Quand vous perdez du temps, vous perdez de l'argent, dit l'adage, et c'est vrai. La question quotidienne que chacun devrait se poser à chaque fin de journée est celle-ci: "combien de fois j'ai perdu de temps aujourd'hui et combien de fois j'en ai gagné?" Cette interrogation vous fera, à coup sûr, prendre conscience du gaspillage quotidien de votre temps. Vous comprendrez alors, ou plutôt, vous réaliserez alors combien précieux Internet sera à vos yeux.

Commençons à répondre à la question "**Qu'est-ce qui vous prend le temps chaque jour?**". Les réponses sont multiples: votre source de revenu, votre famille, votre santé, vos relations sociales, vos

divertissements, vos ambitions ainsi que vos projets d'avenir. Combien de temps passez-vous à améliorer chacun de ces cas? Si vous passez moins de temps dans chaque cas, vous aurez assez de temps pour satisfaire chacun d'eux n'est-ce pas? Sans Internet c'est pratiquement impossible de réaliser cet exploit et vous êtes parfois obligé de sacrifier un besoin pour un autre alors que vous avez besoin de tous les satisfaire.

Mais dès que vous utilisez Internet, vous accomplissez un véritable miracle. Vous accédez à tout en même temps et sans bouger. Ce n'est plus vous qui allez vers vos centres d'intérêts. Vos centres d'intérêts gravitent autour de vous. Avec Internet, vous gérez vos priorités plus rapidement et vous avez le temps de vous consacrer à vos divertissements. Votre vitesse de navigation correspond exactement au rythme effréné du temps qui passe. Ainsi, vous ne manquerez plus de temps quand il s'agira d'aller en salle de Gym ou en pique-nique. **Chaque jour, voilà en quoi consiste notre rêve; faire en sorte que votre connexion HELIM vous présente une multitude d'opportunité en un temps record. 1h ? 30 mn ? 5mn ? Quelques secondes ? Tout dépend de quel débit vous choisirez.**

Appelez le 112 !

Loi portant statut de l'opposition

Les partis sans députés à la prochaine Assemblée nationale exclus

Late Pater

« Il s'agit dans le présent texte de l'opposition parlementaire, c'est-à-dire le ou les partis et regroupements de partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ainsi que les députés qui y siègent, et qui ont fait, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée nationale, une déclaration indiquant leur appartenance à l'opposition. Quant aux partis politiques réclamant leur appartenance à l'opposition et qui ne sont pas représentés à l'Assemblée nationale (opposition parlementaire), ils continuent à être régis par la loi n°91-97 du 12 avril 1991 portant charte des partis politiques ». C'est la réponse donnée par le ministre Gilbert Bawara de l'Administration territoriale quand les députés ont voulu savoir, en commission des lois, de quelle opposition parle-t-on dans le projet de loi portant statut de l'opposition. Lecture en a été faite le 12 juin dernier, peu avant le vote positif de la majorité des députés présents à la séance plénière. Voilà qui, à en croire le commis du Gouvernement, est de nature à clarifier le sort de chacun avant les résultats des prochaines élections. « Il est souhaitable que les règles du jeu soient fixées et connues à l'avance car l'enjeu est de taille. C'est donc pour éviter des procès d'intention et des interprétations erronées et subjectives que le Gouvernement a pris une telle initiative, compte tenu notamment des polémiques et des débats suscités par la dernière recomposition de la CENI. Si le texte était adopté après les élections, la probabilité est forte que l'on reproche au Gouvernement d'avoir conçu un texte taillé sur mesure, en fonction des résultats », a-t-il précisé. N'empêche, le Comité d'action pour le renouveau (CAR) y a déjà vu un texte typiquement togolais, en ce qu'il pourra être source de pagaille et de trahison dans le jeu politique.

Il faudra donc batailler dur d'ici le 21 juillet (date officielle des prochaines élections législatives) pour avoir à décrocher les bénéfices du statut de l'opposition. La nouvelle loi en a prévu. Elle garantit le libre accès à l'information à l'opposition ; les partis politiques de l'opposition ont le droit à l'information sur toutes les questions importantes relatives à la vie de la Nation. Pas d'interpellation, de poursuite, de détention ou de jugement en raison des opinions politiques exprimées. Les membres de l'opposition politique peuvent se voir confier des missions particulières d'intérêt public. Le droit aux considérations



Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration Territoriale

Les responsables des partis de l'opposition

protocolaires est reconnu aux dirigeants des partis de l'opposition à l'occasion des cérémonies, des réceptions et des manifestations officielles. Les partis de l'opposition bénéficient d'un droit de représentation proportionnellement au nombre de leurs élus au sein des organes et institutions où ils siègent. L'Etat est tenu de prendre des mesures particulières pour assurer la sécurité des responsables des partis, alliances ou regroupements de l'opposition, à l'occasion de leurs activités, en accord avec

L'Etat veille à la sécurité et à la protection des sièges des partis de l'opposition. Toute entrave ou tentative d'entrave à l'exercice des droits et des activités légales de l'opposition par un responsable administratif est interdite et sanctionnée par une peine de 1 mois à 2 ans d'emprisonnement et une amende de 200.000 à 3.000.000 francs Cfa ou de l'une de ces deux peines seulement.

Les partis politiques de l'opposition et leurs membres jouissent de toutes les libertés

publiques garanties par la Constitution ; ils ont droit à un accès et un traitement équitables de la part des médias officiels. Plus est, « tout individu appartenant à un parti ou regroupement de partis politiques de l'opposition peut, à titre individuel, accepter de participer au gouvernement ».

L'opposition s'entend légalement de l'opposition parlementaire, c'est-à-dire le ou les partis et regroupements de partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ainsi que les députés qui y siègent.

VERBATIM Par Eric J.

La nouvelle législature

Les élections législatives seront très déterminantes dans la vie socio-politique de notre pays pour les prochaines années. Elles seront déterminantes parce qu'elles permettront de déterminer les rapports de force entre les différents partis politiques sur l'échiquier national.

Par les prochaines élections, de grandes décisions vont être prises à l'Assemblée. Les réformes institutionnelles et constitutionnelles seront effectuées par les honorables députés respectivement aux recommandations de l'Accord politique global, Apg, des diverses missions nationales et internationales, et de la Commission Vérité, justice et réconciliation, Cvjr.

Après les prochaines législatives, les députés commenceront véritablement leur travail par l'examen de la loi de finances exercice 2014. Une occasion pour les nouveaux élus du peuple de consacrer suffisamment de temps à l'étude du budget devant financer le fonctionnement de l'Etat. C'est eux qui décideront du traitement salarial des citoyens fonctionnaires de l'Etat selon les informations dont ils auront à leur disposition.

A partir de la prochaine législature, les forces en présence seront obligées de travailler ensemble, comme le veut désormais le statut de l'opposition avec les relations obligatoires qu'elle entretiendra désormais avec la majorité au pouvoir dans la gestion des affaires de l'Etat. Du moment où, l'on connaîtra exactement la physionomie de l'opposition, tout lui sera attribué.

Selon la nouvelle loi votée par l'Assemblée sortante, la nouvelle opposition sera très participative. Elle bénéficiera des avantages liés à son rang au même titre que le ou les partis au pouvoir. Une aide de l'Etat lui sera accordée; elle jouira des mesures de sécurité pour les personnes la représentant, pour le ou les sièges des partis politiques qui la compose, de même que pour les domiciles des dirigeants. Elle disposera désormais d'une carte pour donner son point de vue sur la gestion des affaires du pays: obligation est faite au Président de la République de rencontrer deux fois l'an les responsables des partis politiques, tant de la majorité que de l'opposition, afin d'échanger sur les grandes questions du moment.

A cet égard, c'est par les nouveaux députés que l'émergence de la nouvelle société sera lancée.

Création d'une régie commune Impôts-Douanes

Le démarrage de l'OTR repoussé à octobre 2013

On avait fortement misé sur le mois de mars. Mais c'est finalement le mois d'octobre qui sort de la dernière projection du ministère de l'Economie et des finances. A en croire Adji Otèth Ayassor, la procédure pour rendre opérationnel l'Office togolais des recettes (OTR) est actuellement en cours, même si le processus de désignation du Commissaire général a pris du retard. « Par souci de transparence, le Gouvernement a revu les termes de référence du cabinet Crown Agents afin de lui confier le processus de recrutement du Commissaire général. D'autres conditions liées à l'opérationnalisation de l'Office connaissent un niveau de réalisation acceptable telle que la construction du siège. Le Gouvernement espère le démarrage des activités de l'OTR au plus tard octobre 2013 », a-t-il indiqué.

Pour mobiliser davantage de ressources internes et faire face aux demandes sociales de plus en plus croissantes, le Togo a décidé de fondre les services des Impôts et des Douanes en une structure unique, l'Office togolais des recettes (OTR), dont le projet de loi est validé le 10 décembre 2012 par les députés. Certaines tâches aux Impôts et Douanes étant



Adji Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

redondantes, la création de l'Office constitue « une véritable opportunité pour regrouper les services similaires des deux régies financières pour mieux valoriser leurs ressources humaines tout en exigeant d'eux de meilleurs rendements ».

La création de l'Office répond, à juste titre, à un souci de rationaliser les effectifs, de recruter les agents compétents et accorder les moyens suffisants pour accroître la productivité des agents, d'assurer

un encadrement et un suivi-évaluation axés sur la mesure de la performance et les résultats. Pour le recrutement du Commissaire, le cabinet anglais « Crown Agents » a été recruté sur la base d'un appel à concurrence ayant enregistré huit candidatures. L'OTR est placé sous la direction d'un Commissaire général nommé par décret en conseil des ministres pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois sur la base du contrat de performance.

Lorsqu'il sera mis en place, l'Office togolais des recettes prendra possession de tous les biens de la Direction générale des douanes et de celle des impôts. Les contrats et les dettes des douanes et des impôts seront repris par le Gouvernement. Les poursuites et réclamations judiciaires en cours sont exécutées sous la responsabilité de l'Office.

« Il faut noter qu'actuellement le personnel des deux régies est pléthorique (2.400 agents). Le

Gouvernement veut conserver un effectif total de 1.200 agents conformément aux études préalablement menées par les cabinets d'expertise internationale. Il s'agit d'une réforme sensible et cela nécessite beaucoup de tact dans sa conduite. Le personnel de l'Office sera recruté sur la base d'un concours qui sera organisé par un cabinet anglais de renommée internationale afin d'assurer la transparence dans le processus de recrutement. Le personnel de la nouvelle structure ne dépendra plus du statut général de la fonction publique. Les agents qui ne seront pas retenus à l'issue de ce concours seront redéployés dans les autres services de l'Etat. Le cabinet se chargera également du plan de redéploiement de ce personnel qui sera exécuté dans les règles de l'art », disait Adji Otèth Ayassor. D'ores et déjà, la performance du personnel sera appréciée sur la base d'un contrat de performance dont la durée est de quatre ans renouvelable. Tous les personnels cadres seront recrutés sur la base d'un concours. Le personnel subalterne sera transféré dans l'Office, suivant une procédure à définir dans le décret d'application de la loi créant l'Office, contrairement au personnel de direction qui sera sélectionné sur concours.

Sur la période 2000-2011 dans l'UEMOA, d'après la Banque centrale Les transferts de fonds de migrants en progression de 9% du PIB togolais, 3è destinataire de transferts électroniques

Jean Afolabi

Selon le rapport de la Banque mondiale «Migration and Remittances Factbook 2011» le montant des fonds rapatriés par les migrants dans les pays en développement en 2010 est estimé à 325 milliards de dollars, dont 56,9 milliards vers des pays en développement en Afrique et au Moyen-Orient. Sur la période 2000-2011, les envois de fonds des travailleurs migrants dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) sont ressortis supérieurs à l'aide publique au développement (APD), en moyenne de 18,5%. La source de revenus extérieurs que représentent ces ressources a, en effet, connu une progression depuis le début des années 2000, et a pris une grande importance dans l'Union.

Les transferts de fonds reçus des travailleurs migrants, en effet, ont plus que quadruplé entre 2000 et 2011, passant de 323,1 milliards de francs Cfa à 1.353,0 milliards. Rapportés au PIB, ils sont passés de 1,7% en 2000 à 3,6% en 2011. Ils ont représenté en moyenne sur cette période 3,7% du PIB de l'Union. Par pays, cette proportion varie de 0,9% en Côte d'Ivoire et au Niger à 8,8% au Togo. Elle est estimée à 2,9% au Bénin, 1,3% au Burkina, 3,9% en Guinée-Bissau, 3,4% au Mali et 7,3% au Sénégal. La hausse des entrées de ces flux dans l'Union est en cohérence avec la dynamique globale observée au niveau des économies en développement en rapport notamment avec la progression constante du nombre de migrants et au



développement rapide des sociétés de transfert d'argent (STA).

Les entrées de fonds dans l'UEMOA ont, toutefois, connu des baisses en 2009 et 2011. Elles sont passées de 1.223,5 milliards en 2008 à 1.143,2 milliards en 2009 et de 1.379,8 milliards en 2010 à 1.353,0 milliards en 2011, soit des chutes respectives de 6,6% et 1,9%. Ces reculs sont imputables aux répercussions de la récession économique mondiale sur les pays industrialisés en 2009 et celles de la crise de la dette souveraine que connaît l'Europe depuis le deuxième trimestre de l'année 2011. Ces crises ont entraîné en effet des pertes d'emplois ou des réductions de salaire qui affectent la capacité d'épargne des travailleurs migrants. Sur la base des données relatives aux transferts électroniques reçus en 2008, les pays de l'Union

Européenne, en particulier la France, et les Etats-Unis demeurent les principales sources des transferts des migrants, totalisant respectivement 47,8% et 8,5% des sommes reçues de l'étranger. Il est cependant noté, sur la période récente, une évolution dans l'origine géographique des transferts dans certains pays de l'Union, liée à une diversification des zones d'émigration notamment vers les pays d'Afrique centrale.

Le Sénégal est le premier destinataire de ces fonds. Il a reçu près de la moitié des flux de transferts des migrants en moyenne sur la période 2000-2011. Le Sénégal (47,4%) est suivi du Mali (13,9%), du Togo (11,1%) et de la Côte d'Ivoire (10,8%). L'importance des émigrés pour ces pays et la densité du réseau bancaire expliquent notamment leurs premières positions dans l'Union.

Pour l'amélioration de la circulation routière à Lomé Lancement à Togblékopé de la réhabilitation de cinq voies

D'un coût de 23 milliards de francs Cfa, dont le financement partiel a été approuvé par la Banque ouest africaine de développement (Boad) à son conseil d'administration du 12 décembre 2012 à Niamey, au Niger, les travaux de réhabilitation et de renforcement de voiries pour l'amélioration de la circulation à Lomé sont lancés ce matin sur le site de la base vie de l'entreprise française SOGEA SATOM contigu au pont de Togblékopé, à la sortie nord de la capitale. Pour l'ensemble, le projet consiste Pour ce qui est de Lomé, le projet consiste à réhabiliter et à renforcer 17 024 mètres linéaires repartis en une tranche d'urgence et en une tranche additionnelle. La tranche d'urgence comporte les avenues Nicolas Grunitzky – de la direction générale de Togo Télécom à l'angle du Palais des Congrès – sur 760 mètres linéaires, François Mitterrand – de Shell Bonké au boulevard du 13 Janvier – sur 850 mètres linéaire, de la Libération prolongée jusqu'à Tokoin Trésor sur 2 080 mètres linéaires, la rue des Hydrocarbures et deux études techniques et environnementales complémentaires pour les quatre rues de la tranche additionnelle. Cette tranche comporte le boulevard des Armées, sur 1 950 mètres linéaires et le boulevard

l'avenue Augustino de Souza, sur 2 474 des feux tricolores de l'hôtel de la Paix au rond point Yéssuvito, un ressurlageage du boulevard Eyadéma prolongé du tronçon GTA au Golf Club sur 4 600 mètres linéaires et l'avenue de la Victoire sur 2 860 mètres linéaires.

Le lancement de ce vendredi prend en compte les quatre rues de la tranche d'urgence et le tronçon Golf Club-Togblékopé, sur près de 5 000 mètres linéaires sur la Nationale N1. Pour les avenues François Mitterrand, Nicolas Grunitzky et des Hydrocarbures, il s'agira d'aménager une chaussée de 9 mètres, d'une x deux voies, avec une largeur bande d'arrêt d'urgence de deux x un mètre comprise dans la chaussée, et de deux trottoirs de 2 mètres chacun. La voie principale va contenir un caniveau central de 2 m x 0,80 m y compris des regards et avaloirs, tandis que les voies d'amorce seront dotées d'un caniveau à dalles ajourées transversaux – avec piège à sable – de 0,80m x 0,80m raccordé au caniveau principal. La couche de base de la chaussée sera décapée sur 20 cm traitée en grave concassée, et la fondation améliorée au ciment à 3,5% ou, éventuellement, remplacée par une couche en latérite ou du sable silteux sur 20 cm et traité au ciment.

Enfin, le revêtement sera en béton bitumineux sur 2 cm.

Pour l'avenue de la Libération, jusqu'au rond point Tokoin Trésor, la chaussée, en une x deux voies unidirectionnelle, sera élargie à 12,50 mètres munie de deux trottoirs de 2 mètres de large chacun. L'assainissement, côté Est, sera assuré par un dalot latéral de 2x599 ml + (2x1,5)x741 ml + (2x2,25)x284 ml + (1x1)x426 ml, et côté ouest par un caniveau latéral de (1x1) x 2050 ml. Les voies d'amorces seront dotées d'un caniveau latéral de 0,80m x 0,80m de part et d'autre (avec piège à sable). Quant à la structure de la chaussée, elle reste la même que celle des autres voies. Idem pour Golf Club-Togblékopé dont l'entreprise SOGEA SATOM a déjà entamé les travaux. Sauf que, de 2x2 voies, la chaussée passe à 2x3 voies.

A terme, la réhabilitation de ces voies devra contribuer à l'amélioration de la fluidification du trafic dans la ville de Lomé afin de garantir une mobilité plus accrue des agents économiques. Le temps de traversée de la ville se verra réduit de 15 minutes pendant les heures de pointe, et le coût d'exploitation des véhicules sur les axes routiers à aménager réduit de 30% à partir de 2014.

Besoins de liquidités bancaires

66 milliards Cfa injectés dans le circuit togolais cette semaine

Par adjudications, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a injecté, valeur 11 juin 2013, un montant total de 66,000 milliards de francs Cfa dans les banques et établissements de crédit du Togo. Ceci porte sur un total de 612,976 milliards de francs pour l'ensemble des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) dans le cadre des opérations d'adjudications hebdomadaires de la Banque centrale. L'opération arrive à échéance le 17 juin 2013. Le taux marginal et le taux moyen pondéré ressortaient respectivement à 2,7503% et 2,7932%.

Outre les établissements du Togo, ceux du Bénin s'adjugent 171,800 milliards de francs. Ils sont suivis par les banques du Burkina Faso et du Sénégal avec respectivement 115,500 milliards et 85,445 milliards de francs. S'en suivent les banques



du Mali avec 63,3000 milliards, de la Côte d'Ivoire avec 62,671 milliards, du Niger avec 34,450 milliards et de la Guinée-Bissau 13,810 milliards.

Au cours du mois d'avril 2013, la moyenne des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est ressortie à 598,2 milliards, en progression de 61,0 milliards, par rapport au mois

de mars 2013. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire a régressé de 13 points de base pour s'établir à 2,81%. Sur le guichet mensuel, le montant mis en adjudication a été maintenu stable à 450 milliards au cours du mois sous revue. Le taux moyen pondéré est ressorti à 2,89%, en baisse de 21 points de base par rapport à la précédente adjudication.

Sur le marché financier de l'Union

Hausse généralisée des indicateurs au 1er trimestre

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a été marquée, au cours du premier trimestre 2013, par une hausse des indicateurs sur l'ensemble des compartiments du marché par rapport au trimestre précédent. En effet, l'indice BRVM 10 s'est apprécié de 17,9% pour se fixer à 206,5 points contre 175,1 points au quatrième trimestre 2012 et 170,2 points un an plus tôt. De même, l'indice BRVM composite a progressé de 16,9% à 186,1 points

contre 159,2 points au quatrième trimestre 2012 et 146,7 points un an plus tôt.

La capitalisation boursière du marché est ressortie à 5.363,5 milliards au cours du trimestre sous revue contre 4.115,1 milliards à la même période de l'année précédente, soit une progression de 30,3%. Cet accroissement de la capitalisation boursière est dû essentiellement à la hausse de 34,0% de la capitalisation du marché des

actions et à l'augmentation de 13,9% de celle du marché obligataire.

L'analyse de la capitalisation boursière, en variation trimestrielle, indique une hausse de 14,9% au premier trimestre, liée à l'augmentation de 17,7% de la capitalisation du marché des actions et à la progression de 2,2% de celle du marché obligataire, indique la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest.

Au Nigeria

Dangote Flour Mills creuse 5,5 milliards Cfa au premier trimestre 2013

La société de minoterie Dangote Flour Mills, filiale nigériane du groupe agroalimentaire sud-africain Tiger Brands, a annoncé, le 31 mai, des pertes avant impôts de 1,75 milliard de nairas (11 millions de dollars, ou encore 5,5 milliards de francs Cfa) au premier trimestre 2013, contre des pertes de 90 millions de nairas l'an

passé sur la même période. Entre le 1er juin et le 31 mars, le chiffre d'affaires du numéro deux du marché nigérien de la farine a toutefois augmenté, à 14,05 milliards de nairas, contre 13,79 milliards de nairas pour la même période de l'an écoulé.

Le 30 mai 2013, Dangote Flour Mills a également fait état d'une perte

impôts de 4 milliards de naira durant l'exercice 2012. Les analystes de Renaissance Capital ont estimé, dans une récente note, que la société ne renouera avec les bénéfices qu'en 2014. Selon eux, Dangote Flour Mills devrait enregistrer des pertes de 3,63 milliards de nairas sur toute l'année 2013.

Au Ghana

Point de subvention des carburants à partir de juin

Le Ghana a supprimé le samedi 1er juin 2013 les subventions à l'essence, au gazole et au GPL, afin de réduire un déficit budgétaire qui a atteint 12,1% du produit intérieur brut (PIB) l'an dernier, rapporte l'agence Reuters. L'arrêt des subventions, qui

prend effet immédiatement, va entraîner une hausse de 3% des prix de l'essence et du GPL, tandis que ceux du gazole vont monter de 2%, selon l'Autorité nationale du pétrole (NPA), qui a annoncé l'information.

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale font pression sur plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'ouest pour qu'ils abandonnent les subventions aux carburants, qui ont coûté un milliard de cédés (385 millions d'euros) au Ghana l'an dernier.

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2014

Didier Six: "Faire avec les joueurs disponibles"

Avant de quitter Lomé pour Tripoli, le sélectionneur du Togo, Didier Six, dresse un état des lieux de ses Eperviers, relancés après leur victoire sur le Cameroun, mais inquiets par ce déplacement en Libye. Une exclusivité Footafrica365.fr.

Didier, la victoire contre le Cameroun a surpris une bonne partie de la population togolaise qui n'avait plus confiance en son équipe. L'euphorie qui a suivi cet exploit a sans doute touché également les joueurs. Comment avez-vous géré le lendemain de cette victoire ?

Récupération pour les joueurs et surtout concentration pour le prochain match. Le Togo était dos au mur. Personne ne vendait plus cher sa peau. Cette victoire a relancé cette équipe qui a encore un match à domicile sur les deux derniers. Il n'est pas question de se livrer à des calculs mais, il est clair qu'avec plus de détermination et de conviction le Togo peut prétendre une qualification pour le tour suivant.

Il faut déjà commencer par aller battre le leader du groupe I en Libye. Une mission titanesque non ?

Vus les résultats antérieurs de la phase aller, qui n'étaient pas bon pour le Togo, les Eperviers ont intégré qu'ils sont condamnés à gagner tous les matches de la phase retour pour avoir une chance de qualification. Cela a été mission réussie avec le Cameroun, on es-



père aussi revenir de Tripoli avec un résultat intéressant. On les a déjà joués ici au match aller, donc on sait ce que représente la Libye. Maintenant, chaque match a sa particularité, on jouera vendredi par rapport à la particularité du match de ce jour.

L'infirmier de votre sélection est vide pour l'instant. Je

suis tenté de vous demander si vous allez reconduire à Tripoli, la même équipe qui a gagné contre le Cameroun. Mais, il se trouve que certains joueurs cadres refusent de faire le voyage en Libye, évoquant des problèmes de sécurité. Comment allez-vous gérer cette situation ?

A priori il n'y a pas de joueur

blesse du moins jusqu'au moment où je vous parle. On ira jouer avec les joueurs disponibles. L'essentiel, c'est d'avoir un groupe de joueurs qui se donnent dans la discipline, qui font preuve d'engagement dans le jeu. Je crois qu'on l'a démontré dimanche contre le Cameroun...

FOOTBALL/ ELIMINATOIRES CM /2014

Les Eperviers ont finalement rejoint Tripoli

C'est finalement 20 joueurs togolais qui ont quitté Lomé, jeudi, pour Tripoli où l'équipe nationale togolaise joue son homologue de la Libye en match comptant pour la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014.

Le groupe n'a pas considérablement évolué. En l'absence d'Alaixys Romao et de Jonathan Ayité repartis en France après que la FIFA eut décidé de déplacer le match à Tripoli au lieu de Benghazi, Didier Six a fait appel à Francis Koné. Le Togolo-ivoirien qui évolue à Oman dans le club d'Al Mussanah avait opté pour jouer avec le pays de sa mère vu qu'il a très peu de chance avec la Côte d'Ivoire.

Les Eperviers derniers de leur groupe I avec 4 points jouent demain la Libye 18h00 (heure locale), avec un seul objectif : obtenir les trois points qui les rapprocheraient un peu plus des leaders du groupe I et maximiser leur chance de qualification pour la dernière phase des éliminatoires.

« Les Eperviers ont intégré qu'ils sont condamnés à gagner tous les matches de la phase retour pour avoir une chance de qualification. Cela a été mission réussie avec le Cameroun, on espère aussi revenir de Tripoli avec un résultat intéressant. On les a déjà joués ici au match aller, donc on sait ce que représente la Libye. Maintenant, chaque match a sa particularité, on jouera vendredi par rapport à la particularité du match de ce jour », a indiqué Didier Six, le sélectionneur des Eperviers.

Les 20 Eperviers :

Gardiens : Baba Tchagouni (Dijon, France), Mawugbe Atsu (Maranatha, Togo).

Défenseurs : Daré Nibombe (RBDB, Belgique), Sadate Ouro Akoriko (Free State Stars, Afrique du Sud), Mamah Gaffar (Dacia FC, Roumanie), Serge Akakpo (MK Zilina, Slovaquie), Vincent Bossou (Navinak Saïgon, Vietnam), Donou Kokou (Maranatha, Togo), Djene Dakonam (Coton Sport Garoua, Cameroun).

Milieux de terrain : Komlan Amewou (Nîmes, France), Moustapha Salifou (sans club), Dové Wome (Free State Stars, Afrique du Sud), Kodjo Ametepe (CF Mounana, Gabon), Mani Sapol (CA Batna, Algérie), Lalawélé Atakora (AIK Solna, Suède).

Attaquants : Serge Gakpe (Nantes, France), Kalen Damessi (Lille, France), Placca Fessou (Agaza, Togo), Francis Koné (Al Mussanah, Oman), Backer Aloënouvor (Stade Gabésien, Tunisie).

COUPE DU MONDE 2014

L'horloge qui marque le début de la fête

Le compte à rebours pour la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014™ a débuté mercredi 12 juin 2013. Avec des événements simultanés à Rio de Janeiro, São Paulo et Brasília, l'horloge marque la période d'une année qui nous sépare du coup d'envoi de l'épreuve suprême.

Elle a été fabriquée par Hublot, chronométrier officiel de la Coupe du monde de la FIFA 2014™, et conçue par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, décédé en décembre à l'âge de 104 ans. L'événement de Rio, qui s'est déroulé sur la plage de Copacabana, a eu lieu en présence de Pelé, triple champion du monde.

"Aujourd'hui, c'est le compte à rebours d'une grande fête qui commence. Ce sera un grand moment pour moi de pouvoir suivre une autre Coupe du monde, moi qui ai eu l'occasion de suivre les cinq titres mondiaux gagnés par le Brésil, trois fois en tant que joueur. Aujourd'hui, j'espère de tout mon cœur que le Brésil pourra triompher à domicile en 2014", a affirmé Pelé.

Aux côtés de Pelé, et au moment de dévoiler l'horloge créée par Oscar Niemeyer, se trouvaient le Secrétaire Général de la FIFA Jérôme Valcke, le Président du Comité Organisateur Local (COL) Ricardo Trade, le ministre des Sports Aldo Rebelo, le Président de Hublot Jean-Claude Biver, le petit-fils d'Oscar Niemeyer Carlos Ricardo Niemeyer et le Vice-Gouverneur de Rio de Janeiro Luiz Fernando Pezão.

Le Secrétaire général de la FIFA a expliqué que l'horloge rappellera à tous les Brésiliens le temps qui les sépare du coup d'envoi d'un événement sur lequel tout le pays travaille depuis plusieurs années.



"C'est fantastique d'être ici et de sentir que nous sommes chaque fois un peu plus près d'une Coupe du monde de la FIFA qui sera spéciale. Ce sera la 20^{ème} Coupe du monde de la FIFA, un jalon important également pour nous, et elle se déroulera dans un pays qui a une passion particulière pour le football. Il faut rappeler que les deux équipes qualifiées à ce jour, le Brésil et le Japon, participeront au match d'ouverture de la Coupe des Confédérations de la FIFA", a déclaré Jérôme Valcke.

Le Président du COL, Ricardo Trade, est revenu sur les efforts des travailleurs qui ont participé à la construction des six stades qui ont déjà été inaugurés et des six autres qui sont encore en construction pour la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014™. "Les plus de 24 000 ouvriers qui ont participé au chantier ont été un exemple de dévouement. Nous allons

prouver au monde entier que nous sommes bons également en dehors du terrain, pas seulement sur la pelouse. Nous sommes impatients

que la Coupe du monde de la FIFA débute et qu'elle soit un événement magnifique", a affirmé Ricardo Trade.

À Rio de Janeiro, l'horloge qui compte les jours, les heures, les minutes et les secondes qui nous séparent du coup d'envoi de la Coupe du monde de la FIFA 2014™ est située Avenida Princesa Isabel, point de rencontre et de commémorations traditionnelles de la ville. À São Paulo, l'horloge est située Avenida Brigadeiro Faria Lima et à Brasília, elle se trouve à proximité de la tour de télévision, également conçue par Oscar Niemeyer.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

moovinternational

Profitez du meilleur tarif vers l'étranger ! no limit

75 FCFA/min*

*Vers l'Europe, l'Amérique, l'Asie et les filiales Moov (Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon, RCA, Niger, Nigéria)

etisalat



TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2013



Achète ton ticket à 200 f cfa

Gratte
&



GAGNE
de nombreux lots

pour plus

de 71 millions F.CFA

- De Gros lots encore vous attendent au TIRAGE

avec le **SUPER GROS LOT** de

8 millions de F.CFA

Tirage, le Vendredi 06 Septembre 2013
à Ouagadougou au Burkina-faso

Médias et Forces de Sécurité

Une formation pour une parfaite collaboration des deux composantes

Etonam Sossou

«Quelle collaboration entre professionnels des médias et les forces de sécurité à l'occasion de la couverture médiatique des événements ? ». C'est autour de cette question que les journalistes et les forces de défense et de sécurité se sont rassemblés ce 13 juin 2013, à Lomé.

Objectif, créer une entente entre les journalistes et les forces de défense et de sécurité au Togo. Exposés thématiques et débats ont caractérisé cette journée de formations. Organisé par le Ministère de la sécurité et de la protection civile défense nationale en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies

aux Droits de l'Homme et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), cet atelier doit amener les deux parties à exercer leur profession tout en observant la déontologie et de l'éthique. « Tant que nous n'aurions pas changé de profession, nos destins resteront toujours liés, nos positions personnelles ne doivent jamais transparaître lorsque nous faisons notre métier de journaliste ou de forces de sécurité. J'invite les uns et les autres à dépasser les considérations partisans et que chacun fasse son travail dans le respect de sa déontologie et dans le respect des différences », a précisé le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Col. Yark



Photo de famille des participants

Damehane. Avant d'ajouter que « en aucun moment la hiérarchie n'ordonnera aux forces de l'ordre

d'exercer des violences sur un journaliste pour quelle que raison que ce soit »

Présidant la cérémonie d'ouverture, le président de la HAAC, M. Kokou Tozoum a souligné l'importance du respect des règles d'éthique et de la déontologie journalistiques par les hommes des médias pour la consolidation de la paix. Il a par la suite rappelé que la mission dévolue aux médias est d'informer et sensibiliser objectivement les populations.

Selon Igé Olatokoumbo, représentante résidente du HCDH au Togo, son institution est prête à accompagner ce genre d'initiative qui vise une mise en œuvre des résolutions qui sortiront des assises

qui, toujours selon elle, sont l'occasion pour les participants de jeter les bases d'un mécanisme de concertation et de résolution de leurs malentendus.

Après les débats, les participants ont énuméré un certain nombre des difficultés que rencontrent les hommes de média dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations et les forces de l'ordre et de sécurité (FDS) dans l'exercice de leur fonction tout en faisant une approche de solutions:

- Difficulté d'accès aux sources d'information dans le secteur de défense et de sécurité
- Manque de communication entre journaliste et les hommes en uniforme ;
- Climat de méfiance et de réserve des FDS en vers les journalistes ;
- Manque de mesure de sécurité des journalistes et de leurs biens lors des manifestations politiques ;
- Manque de respect des journalistes par les FDS ;
- Méconnaissance des grades par les journalistes ;
- Absence de cadre réglementaire régissant les relations entre FDS et journalistes ;
- La non considération de la presse par les FDS ;
- Ségrégation des médias privés par les FDS au profit des médias d'Etat;

Social

Shéyi Adébayor élargit sa fondation au Togo

Après Accra en juillet 2012, le capitaine des éperviers, Shéyi Adébayor a officialisé ce jeudi 13 juin 2013, l'implantation de sa fondation au Togo. «Sea

en Afrique et partout dans le monde. «Le Togo est mon pays il m'a tout donné et il faut que je lui reconnaisse » a glissé, l'international togolais, Shéyi

culture et le sport. Elle va surtout soutenir les populations démunies par l'accès facile à l'éducation surtout des jeunes filles, aux services de santé. Entre autres objectifs, elle veut valoriser la culture et le sport. Dans l'optique de vendre non seulement la culture togolaise sur le plan international, mais aussi l'image du Togo en Afrique et dans le monde. Et, pour redorer les couleurs du football et d'autres sports en s'impliquant dans l'amélioration des infrastructures au Togo.

Un concert est annoncé pour le 30 juin 2013, au stade de Kégué, pour marquer le lancement officiel des activités de Sea Foundation au Togo, avec les artistes de renom : Fally Ipupa, Fuse ODG l'original Azonto, Debordo, Serge Beno, King Mensah...

Pour rendre formel les actions caritatives qu'il faisait auparavant de

manière personnelle, Shéyi Adébayor a décidé de créer la Sea Foundation, portée sur les fonds baptismaux depuis juillet 2012 au Ghana. Cette fondation dont le slogan est « ...changing lives » qui veut dire transformer des vies, inscrit ses actions dans un cadre humanitaire.



Foundation», va principalement contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations au Togo,

Adébayor.

Sea Foundation axera ses actions sur la santé, l'éducation, la

Afrique

Trois chômeurs sur cinq sont des jeunes

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), trois chômeurs sur cinq en Afrique sont des jeunes dont 72 % en moyenne vivent avec moins de 2 dollars par jour. En outre, environ 70 % de ces jeunes sont concentrés dans les zones urbaines. D'après le rapport ADI, certains faits stylisés semblent montrer que les jeunes représentent 37 % de la population en âge de travailler, mais 60 % du total des chômeurs ; ils commencent à travailler tôt (un quart des enfants de 5 à 14 ans travaillent), en particulier en milieu rural, sont employés principalement dans l'agriculture, où ils représentent 65 % de l'emploi total. Par ailleurs, le chômage des jeunes est beaucoup plus répandu dans les zones urbaines, tandis que le sous-emploi est beaucoup plus ressenti dans les régions rurales. Dans la même tranche d'âge des jeunes, les femmes ont des journées de travail plus longues et voient se

multiplier par quatre, leurs probabilités de se retrouver sans emploi ou de ne pas faire partie de la population active. Elles rencontrent aussi, tout comme les jeunes ruraux, des difficultés plus importantes du fait des maternités précoces et du manque d'opportunités d'éducation et d'emploi. Sur un autre registre, les jeunes des régions sortant d'un conflit sont confrontés à des problèmes particuliers car beaucoup d'entre eux n'ont pas pu faire d'études, ont grandi dans des sociétés violentes et ont souvent été impliqués eux-mêmes en tant que combattants. En dehors de la situation démographique et des taux de reproduction élevés, les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont handicapés par d'autres facteurs tels que : le manque d'expérience professionnelle, d'accès aux études et à des formations, d'organisation et de représentation, etc. Tout ceci

empêcherait que leurs besoins soient pris en compte dans les programmes d'action et les politiques publiques. Le rapport met également en relief la richesse que représentent les jeunes pour leurs pays, et insiste sur le fait qu'il est essentiel de leur procurer des emplois si l'on veut lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable. L'un des problèmes qu'ont eus les gouvernants jusqu'ici a été de devoir prendre des mesures d'accompagnement sans connaître les options disponibles, ni savoir ce qui fonctionne dans différentes situations, ce qui a déjà été expérimenté et ce qui n'a pas marché. Ces informations leur sont apportées dans le rapport, qui dresse aussi un inventaire des interventions tentées pour remédier au problème de l'emploi des jeunes dans la région et qui examine les résultats obtenus.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1168 DE LOTO BENZ DU 05 JUIN 2013

Bienvenue à toutes et à tous à ce tirage de Loto BENZ qui porte ce mercredi 05 Juin le N°1169.

C'est à KARA, ATAKPAME, BADOU, AMLAME, KPALIME, TABLIGBO et LOME que des gagnants de gros lots ont été répertoriés lors du dernier tirage de Loto BENZ.

Ainsi, les opérateur 1009, 2106 et 4016 basés respectivement à KARA, BADOU et KPALIME ont recensé chacun un gagnant d'un lot de 500.000 F CFA.

A TABLIGBO, ATAKPAME et AMLAME, ce un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté sa chance sur les points de vente 3948, 2051 et 2362.

A LOME, nous avons enregistré un lot de 600.000F CFA, un lot de 750.000 deux gros lots de 1.250.000F CFA et un super gros de 2.500.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 8522, 6452, 6308, 3380 et 7934.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1169 de LOTO BENZ du mercredi 12 JUIN 2013

Numéro de base

31

10

44

12

30